

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



**\*14038124\***

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE MONS

**30 JAN. 2014**

Greffier

Dénomination : **LOCA J&D**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : ROUTE D'ATH 187

7020 NIMY

N° d'entreprise : **444.149.439.**

**Objet de l'acte : PROROGATION MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Texte :

L'an deux mille douze, le 27 décembre s'est réunie une assemblée générale extraordinaire au siège de la société.

Ordre du jour :

**" Prorogation pour six ans des mandats des administrateurs "**

Tous les actionnaires sont présents ou représentés et il ne faut pas justifier des convocations.

Après avoir présenté l'ordre du jour, il est décidé et voté à l'unanimité et par votes séparés :

Décision de proroger pour un terme de six ans à dater de ce jour les mandats d'administrateurs de :

- Daniel DEVAUX, domicilié à Jurbise, Ferme des Aulnois, 4
- Christiane BRIQUEMANNE, domiciliée à Jurbise, Ferme des Aulnois 4.

Il est également décidé de renouveler le mandat de l'administrateur-délégué , Monsieur Daniel DEVAUX pour une durée de 6 ans à dater de ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Les actionnaires.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/02/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B .

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature